

Image not found or type unknown



Refus de divorce

Par **Theolya**, le **24/10/2012 à 14:26**

Bonjour,rnrnMon mari veux divorcer, moi non ! Que dois-je faire ? Merci

Par **cocotte1003**, le **24/10/2012 à 15:49**

bonjour, pour divorcer il vous faut un avocat. si vous souhaitez un divorce amiable, un seul avocat pour vous et votre mari, suffit mais il faudra vous mettre d'accord. sinon il vaut mieux avoir chacun son avocat. Vous ne pouvez pas quitter le domicile conjugal avant la premier audience du divorce. Il va valoir envisager la pension alimentaire des enfants, voir une pension compensatoire si vous avez une rande différence de revenu. un droit de garde des enfants et des droits de visite pour l'autre parent sont à prévoir ainsi que les frais de transport des enfants. pour la maison, il va falloir voir si tous les 2 vous souhaitez la vendre ou que l'un des deux veut racheter la part de l'autre. Une expertise du bien est donc à faire par exemple par 3 agences immobilieres du secteur. si l'un de vous souhaite racheter la part de l'autre, il faudra aussi voir si la banque accepte la désolidarisation du crédit, cordialement